



**Feras-tu partie de la super équipe de bénévoles
de la Fête Nationale?**

**Pour chaque tranche de 2 h de bénévolat,
une récompense sera offerte.**

**Contactez Janie Brunelle ou un des super-héros
du comité pour plus d'informations :**

450 792-3855, poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

Coordonnées

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855
Télécopieur: 450 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet: www.saint-jude.ca
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – 9-1-1

Adresse de la caserne: 1427, rue Ste-Catherine
Téléphone: 450 792-3855, poste 6
Directeur incendie: M. Richard Hébert

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855, poste 8
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: 450 792-3943
Curé: Pierre Cordeau

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: 450 250-2485
Télécopieur: 450 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: 450 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 9 h à 11 h 30
Lundi, mardi, mercredi et vendredi – 16 h à 17 h 30
Jeudi – 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: 450 768-1200
Heures d'ouverture: Mercredi – 8 h à 12 h

Prélèvements: 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3^e mardis du mois en avant-midi au CLSC Saint-Jude.
Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450 778-2572 poste 6003.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse: 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone: 1 855 472-5700

PERSONNEL MUNICIPAL

Myriam Fournier

Agente au service à la clientèle
adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
(poste 0)

Julie Clément

Directrice générale
dgstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
(poste 1)

Sophie Beaudreau

Agente de soutien administratif
munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
(poste 2)

Janie Brunelle

Coordonnatrice des loisirs
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca
(poste 3)

Manon Daunais

Technique comptable
techstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
(poste 4)

David Jacob

Responsable de la voirie
(poste 5)

Claude Bruneau

Inspecteur en bâtiment et en environnement
inspecteurstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
(poste 7)

VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES 2022

1^{er} versement: 28 avril 2022
2^e versement: 28 juillet 2022
3^e versement: 28 octobre 2022

Chronique de votre maire

Cher.e Rochillois.e.s,

Vous avez de bonnes idées, vous avez des inquiétudes, vous voyez des améliorations possibles ?

Je suis là pour vous !

Venez à ma rencontre, au Café du Maire.

On discutera, dans le respect des consignes de la santé publique, des enjeux qui vous concernent.



CAFÉ DU MAIRE

**Le dimanche aux 2 semaines
à 10 h.**

**Dans la cuisine du Centre Communautaire
(930, rue du Centre)**

Le 24 avril, 8 mai, 22 mai et 5 juin.

CONSEIL MUNICIPAL

Annick Corbeil

Mairesse

Responsable du comité d'action local

Sylvain Lafrenaye

Délégué à la régie d'Aqueduc Richelieu Centre

Délégué au comité de voirie

Francis Grégoire

Délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Délégué au comité consultatif d'urbanisme

Délégué au comité de protection civile

Jacynthe Potvin

Titre de délégué à la FADOQ, responsable du suivi MADA, responsable de la culture et du patrimoine, de l'AFEAS et de la bibliothèque

Anolise Brault

Déléguée auprès de la Maison des Jeunes, de la jeunesse, à l'école et des questions familiales

Déléguée à la protection de l'environnement

Déléguée au comité de l'UQROP

Richard Hébert

Délégué substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Délégué pour siéger sur le comité intermunicipal concernant l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Pierre Letendre

Délégué auprès des Loisirs de St-Jude et responsable des loisirs et des sports

Délégué auprès de la Sûreté du Québec

Les membres du conseil municipal vous invitent à communiquer avec eux par courriel à conseilstjude@mrcmaskoutains.qc.ca pour toutes questions ou suggestions.



NOTRE OBJECTIF, VOTRE SATISFACTION !

Une équipe professionnelle
qui comprend vos besoins.
Toujours soucieux de vous
offrir le meilleur service !

Mélissa GUERTIN
courtier immobilier

Pierrette SYNNOTT
courtier immobilier

Daniel GUERTIN
courtier immobilier agréé DA

RE/MAX
AGENCE IMMOBILIERE

RENAISSANCE Daniel Guertin

3100, av. Cusson, bur. 101,
Saint-Hyacinthe

450.771.7707

201716

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 7 février 2022 à 20 h 16. Conformément à l'arrêté ministériel du 2 octobre 2020, la séance extraordinaire se déroule à huis clos et les membres participent par visioconférence.

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants :

SOMMAIRE DÉCEMBRE	
Salaires nets	36 995.85 \$
Comptes du mois déjà payés	34 232.45 \$
Comptes du mois à payer	42 220.18 \$
SOUS-TOTAL	113 448.48 \$

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Monsieur le conseiller Richard Hébert

IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après ;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Jude, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

6. CORRESPONDANCE

JANVIER 2022 RIAM : PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE
26 JANVIER 2022
RIAM : CE – ORDRE DU JOUR 2 FÉVRIER 2022

Ces documents seront déposés aux archives de la municipalité et sont disponibles pour consultation.

7. ADMINISTRATION

7.1 OUVERTURE DE POSTE – 2^{ÈME} AFFICHAGE – TECHNICIEN(NE) COMPTABLE

CONSIDÉRANT QUE le premier affichage ne nous a pas permis de combler le poste de technicien(ne) comptable.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Madame la conseillère Jacynthe Potvin
Appuyée par Monsieur le conseiller Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER à un deuxième appel de candidature pour le poste de technicien(ne) comptable à raison de trente (30) heures par semaine selon la description de poste présentée;

DE PUBLIER cette ouverture de poste dans les journaux régionaux ainsi que sur des sites internet spécialisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 ADMQ – INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL 2022 – MME JULIE CLÉMENT

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Madame la conseillère Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER madame Julie Clément à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les 15, 16, 17 juin 2022 à Québec et de défrayer les coûts d'inscription au montant de 539.00 \$, taxes en sus.;

DE DÉFRAYER les frais d'hébergement, les frais de déplacement, de stationnement et de repas sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée aux postes 02 13000 454 « administration – formation » et 02 13000 310 « administration – frais de déplacement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 ADOPTION – PROJET RÈGLEMENT 533-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT JUDE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, ci-après : la « LEDMM »), toute municipalité doit, avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

CONSIDÉRANT QU'une élection générale s'est tenue le 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives (LQ, 2021, c. 31), laquelle modifie le contenu obligatoire du Code d'éthique et de déontologie des élus(e)s;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, en conséquence, d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus(e)s révisé;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la LEDMM, pour l'adoption d'un tel code révisé, ont été respectées;

CONSIDÉRANT QUE le maire Annick Corbeil mentionne que le présent projet de règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, ce qui inclut les membres de son conseil, adhère explicitement aux valeurs en matière d'éthique et aux règles déontologiques prévues à la LEDMM ainsi que dans le présent Code;

CONSIDÉRANT QUE l'éthique et la déontologie en matière municipale sont essentielles afin de maintenir le lien de confiance entre la Municipalité et les citoyens;

CONSIDÉRANT QU'une conduite conforme à l'éthique et à la déontologie municipale doit demeurer une préoccupation constante des membres du conseil afin d'assurer aux citoyens une gestion transparente, prudente, diligente et intègre de la Municipalité incluant ses fonds publics;

CONSIDÉRANT QU'en appliquant les valeurs en matière d'éthique et en respectant les règles déontologiques prévues à ce Code, chaque membre du conseil est à même de bien remplir son rôle en tant qu'élu(e) municipal, d'assumer les responsabilités inhérentes à cette fonction et de répondre aux attentes des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE ce Code contient les obligations ainsi que les balises permettant d'orienter la conduite de chaque membre du conseil, tout en laissant le soin à ce dernier d'user de son jugement en fonction des valeurs y étant prévues;

CONSIDÉRANT QUE ce Code vise à identifier, prévenir et éviter les situations de conflit d'intérêts;

CONSIDÉRANT QUE tout manquement au Code peut entraîner des conséquences graves pour la Municipalité et les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'il incombe à chaque membre du conseil de respecter ce Code pour s'assurer de rencontrer des standards élevés d'éthique et de déontologie en matière municipale.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition Madame la conseillère Anolise Brault
Appuyée par Monsieur le conseiller Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE le projet règlement intitulé: « RÈGLEMENT 533-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT JUDE » soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 533-2022 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Madame la conseillère Anolise Brault donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, d'un règlement établissant les taux de taxes et de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2022. Ce règlement a pour objet de prévoir les règles relatives au paiement

des taxes et des compensations pour l'année 2022. Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise à chacun des membres du conseil présents. Des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

7.5 ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE – SERVICE JURIDIQUE – PARTIE 11 – SIGNATURE ET ADDENDA

CONSIDÉRANT la résolution numéro 17-11-376, adoptée le 22 novembre 2017 par le conseil de la MRC des Maskoutains, à l'effet de mettre sur pied un service juridique destiné aux municipalités et d'adhérer à l'entente intitulée Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques – Partie 11;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude est partie à l'entente précitée;

CONSIDÉRANT que des dispositions sont prévues à cette entente pour toute municipalité qui désirerait adhérer à celle-ci;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, par le biais de sa résolution numéro 157 07 2021, adoptée le 6 juillet 2021, a manifesté son désir d'adhérer à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques – Partie 11, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2022 et suivant les conditions de ladite entente en vigueur;

CONSIDÉRANT que, pour ce faire, les municipalités parties à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques – Partie 11 doivent consentir à cette adhésion;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle adhésion sera prise en compte lors de l'adoption de la Partie 11 du budget 2022 de la MRC des Maskoutains et lors de l'adoption du règlement de quotes-parts de la Partie 11 pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT les exigences formulées par les parties à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques – Partie 11 et à l'Addenda 2021-1 soumis aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition Monsieur le conseiller Francis Grégoire
Appuyée par Madame la conseillère Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'adhésion de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques – Partie 11 par la signature de l'Addenda 2021-1 soumis aux membres du conseil; et

D'AUTORISER le maire, Annick Corbeil et la directrice générale, Julie Clément, à signer l'Addenda 2021-1 à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services juridiques – Partie 11 pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude afin de donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 SERVICE DES INCENDIES – RENOUELEMENT D'ADHÉSION POUR L'ASSOCIATION DES CHEFS 2022

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Madame la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût de l'adhésion annuelle 2022 du directeur du service incendie auprès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) au montant de 321.93\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 «incendies – cotisation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.2 PROGRAMME FIDÉLITÉ – PROGRAMME D'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DES POMPIERS – AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE chaque année, le service de sécurité incendie doit procéder à l'entretien des habits de combat des membres du service;

CONSIDÉRANT l'offre reçue d'Isotech Instrumentation Inc.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame la conseillère Jacynthe Potvin
Appuyée par Monsieur le conseiller Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER Isotech Instrumentation Inc. pour procéder à l'entretien des équipements de protection personnels des pompiers du Service de Sécurité incendie de Saint-Jude selon les termes de l'entente, pour un montant préautorisé maximal de 100 \$ par ensemble, plus les taxes applicables.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 650 «vêtements et accessoires – pompiers».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.3 SERVICE DES INCENDIES – DÉMISSION DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE PAR INTÉRIM – M. FRANCIS GRÉGOIRE

CONSIDÉRANT QUE M. Francis Grégoire, par sa lettre du 2 février 2022, présente à la direction sa démission à titre de directeur du service de sécurité incendie par intérim.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame la conseillère Jacynthe Potvin
Appuyée par Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER la démission de M. Francis Grégoire à titre de

directeur du service de sécurité incendie par intérim et ce, effectif dès le 28 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. TRANSPORT

9.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET P1 – PLAN D'INTERVENTION

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a révisé le Programme d'aide à la voirie locale avec des modalités d'application pour les années 2021-2024;

CONSIDÉRANT QUE le volet intitulé Plan d'intervention au Programme d'aide à la voirie locale permet d'optimiser les investissements à réaliser sur les réseaux de niveaux 1 et 2 des municipalités locales par une priorisation des travaux à réaliser, à court, moyen et long terme concernant l'auscultation des chaussées, l'inspection des ponceaux et des autres actifs présents sur ces infrastructures;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière est disponible aux MRC du Québec afin de démarrer, d'élaborer et d'approuver un plan d'intervention régional concernant les investissements à réaliser sur les réseaux routiers de niveaux 1 et 2 des municipalités locales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude désire que la MRC des Maskoutains se munisse dudit Plan d'intervention, le tout afin que les municipalités locales de son territoire puissent bénéficier d'un meilleur portrait ainsi que d'un meilleur financement de leurs infrastructures routières locales de niveau 1 et 2.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Francis Grégoire
Appuyée par Monsieur le conseiller Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER à la MRC des Maskoutains de présenter une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour le volet Plan d'intervention du ministère des Transports; et

DE COLLABORER avec la MRC des Maskoutains, si elle obtient de la part du ministère des Transports l'aide financière concernant le Programme d'aide à la voirie locale pour le volet Plan d'intervention; et

DE TRANSMETTRE la présente résolution vidimée à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – RUES ROY / MARTIN / CUSSON

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande

d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Monsieur le conseiller Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER les dépenses d'un montant de 15 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec; et

DE RECONNAITRE QU'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.3 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS D'ENVERGURES SUPÉRIEURS – RANG FLEURY

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Letendre
Appuyée par Monsieur le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER les dépenses d'un montant de 150 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V 0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec; et

DE RECONNAITRE QU'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.4 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) – PROGRAMME DES TRAVAUX 2019-2023 – RÉVISÉE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Monsieur le conseiller Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE La municipalité s'engage à être la seule responsable et à décharger le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences,

perles, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 1 jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.5 OFFRE DE SERVICE 2022 – ABAT-POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise Multi-Routes Inc. pour la fourniture et l'épandage d'abat poussière pour l'année 2022 dans son offre du 24 janvier 2022.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Letendre
Appuyée par Madame la conseillère Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise Multi-Routes Inc., selon les conditions énoncées, soit environ 22 000 litres au coût de 0.344 \$/litre pour le chlorure de calcium 35% liquide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 EMPAUCHE – INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – M. CLAUDE BRUNEAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché une ouverture de poste pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT QUE les démarches complétées ont permis de retenir la candidature de Monsieur Claude Bruneau.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Richard Hébert
Appuyée par Monsieur le conseiller Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil procède à la nomination de Monsieur Claude Bruneau à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement et ce, effectif dès le 21 février 2022;

QUE l'embauche de Monsieur Bruneau soit soumise à une période de probation de six mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-8-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-2006 INTITULÉ PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

CONSIDÉRANT QUE le Plan d'urbanisme numéro 433-2006 de la Municipalité de Saint-Jude est en vigueur depuis le 25 mai 2006 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a adopté le règlement numéro 20-557 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au Schéma d'aménagement révisé ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement à l'effet de modifier le Schéma d'aménagement révisé relativement à la gestion de la fonction commerciale, suivant l'avis ministériel de réaliser une caractérisation et une analyse de l'offre et de la demande de la fonction commerciale avant de procéder à toute modification des limites d'un périmètre d'urbanisation ;

CONSIDÉRANT QUE dans un principe de concordance au règlement numéro 20 557 de la MRC des Maskoutains, la Municipalité de Saint-Jude doit intégrer à son plan d'urbanisme en vigueur, les dispositions concernant la gestion de la fonction commerciale ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil municipal tenue le 6 décembre 2021.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Francis Grégoire
Appuyée par Madame la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

QUE le règlement intitulé: «PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-8-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE» afin de modifier les dispositions relatives à la gestion de la fonction commerciale (règlement 20-557 de la MRC des Maskoutains) soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 435-36-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage numéro 434-2006 de la Municipalité de Saint-Jude est en vigueur depuis le 25 mai 2006;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a adopté le règlement numéro 20-557 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au Schéma d'aménagement révisé;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement à l'effet de modifier le Schéma d'aménagement révisé relativement à la gestion de la fonction commerciale, suivant l'avis ministériel de réaliser une caractérisation et une analyse de l'offre et de la demande de la fonction commerciale avant de procéder à toute modification des limites d'un périmètre d'urbanisation;

CONSIDÉRANT QUE dans un principe de concordance au règlement numéro 20 557 de la MRC des Maskoutains, la Municipalité de Saint-Jude doit intégrer à son règlement de zonage, les dispositions concernant la gestion de la fonction commerciale;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil municipal tenue le 10 janvier 2022.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Monsieur le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

QUE le règlement intitulé: «PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 435-36-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE» afin de modifier les dispositions relatives à la gestion de la fonction commerciale (règlement 20-557 de la MRC des Maskoutains) soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.4 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM) – APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent agrandir les bureaux municipaux afin d'offrir un lieu de travail centralisé pour tous ses employés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une aide financière de 106 000 \$ à investir dans les infrastructures municipales et que la date d'échéance pour l'utilisation de l'aide financière octroyée via le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) est le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux doivent s'exécuter selon le mode d'appel d'offres public.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition Madame la conseillère Jacynthe Potvin
Appuyée par Monsieur le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à un appel d'offres public pour les travaux d'agran-

dissement des bureaux municipaux;

DE PUBLIER l'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans un journal admissible et d'en défrayer les coûts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. LOISIRS, CULTURE, FAMILLE ET AÎNÉS

12.1 UQROP – DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE l'UQROP, à titre d'organisme à but non lucratif, est un partenaire considérable pour la municipalité de Saint-Jude, notamment via le site de réhabilitation « *Chouette à Voir!* » véritable moteur touristique en Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se dotera d'une politique de reconnaissance des organismes communautaires sur son territoire et que l'UQROP répondra aux critères demandés.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Madame la conseillère Anolise Brault
Appuyée par Monsieur le conseiller Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

DE CONFIRMER le statut d'organisme communautaire de l'Union Québécoise de Réhabilitation des Oiseaux de Proie pour la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.2 MAISON DES JEUNES – DEMANDE D'APPUI – J'ENTRETIENS MES NEURONES

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes voudrait déposer un projet auprès de l'IRCM pour la prochaine saison estivale dans le but de prévenir la glissade des acquis chez nos jeunes qui fréquentent l'école primaire et secondaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet « *J'entretiens mes neurones* » se déroulera en 2 temps, atelier au camp de jour de Saint-Jude et activité à la Maison de Jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes offrira des ateliers qui seront en lien avec les apprentissages que les élèves font en classe peu importe le niveau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est convaincu que ce projet aura un impact positif sur les citoyen(ne)s de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur le conseiller Richard Hébert
Appuyée par Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER la maison des jeunes à travers le projet « *J'entretiens mes neurones* ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.3 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre Qualifiée;

CONSIDÉRANT QUE les journées de la persévérance scolaire sont organisées du 14 au 18 février 2022, sous le thème *Merci d'être porteurs de sens*, lesquelles se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et sont ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les

régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame la conseillère Anolise Brault Appuyée par Monsieur le conseiller Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCLARER les 14, 15, 16, 17, 18 février 2022 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème *Merci d'être porteurs de sens*, sur notre territoire; et

D'APPUYER la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC des Maskoutains une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Messages du conseil municipal

Remerciements

Nicole Girard

Le conseil municipal et le comité des loisirs tiennent à remercier Nicole Girard du don de toutous tricotés à la main pour les paniers de nouveaux-nés. Nous sommes convaincus que les petits seront très heureux de ce cadeau.

Au nom de tous, merci!

merci

Félicitations à

M. Richard Hébert

Toute l'équipe municipale se joint à tous ses citoyens et pompiers pour féliciter M. Richard Hébert pour sa nomination au poste de Directeur du service incendie de la municipalité!

Merci pour votre implication au sein de notre communauté et d'en assurer notre sécurité. Félicitations!

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

514 388-9233
www.associationiris.ca

Centre de service scolaires de la région de Saint-Hyacinthe

450 773-8401
www.csssh.qc.ca

Régie d'aqueduc

450 792-2001

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.riam.quebec

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Réseau Internet Maskoutain

450 250-5050
www.rimaskoutain.com

MRC des Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté et transport collectif

450 774-8810
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca



Lors de la séance extraordinaire tenue le 25 mars 2022, le Conseil a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2022 ainsi que le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 533-2022 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude ou sur le site web de la Municipalité au www.saint-jude.ca.

Donné à Saint-Jude, ce 28 mars 2022

Julie Clément
Directrice générale, greffière-trésorière



DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Jude:

QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2022, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Jude, ce 28 mars 2022.

Julie Clément
Directrice générale, greffière-trésorière



Lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le Conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 516-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU.ES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Le règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 940, rue du Centre à Saint-Jude aux heures d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Jude, ce 5 avril 2022

Julie Clément
Directrice générale, greffière-trésorière

Votre municipalité a l'environnement à cœur



C'est pourquoi qu'à l'occasion du jour de la Terre, la municipalité va procéder à l'achat de verres réutilisables qui pourront être utilisés lors des divers événements ayant lieu sur le territoire.



Chronique de l'inspecteur

Le beau temps est à nos portes

La température ainsi que les rayons de soleil sont plus chauds au mois d'avril. Admettons que plusieurs d'entre nous ne s'en plaindront pas après un hiver si froid. Même la neige qui s'est amassé dans les coins d'ombre va fondre.

Nous découvrons alors des choses laissés à l'abandon sur nos terrains, souvent par manque de temps d'avoir entreposé ces articles à l'automne. L'arrivée du printemps est une occasion de ranger ces encombrants ou de se départir adéquatement de ces articles. Pensons à de vieilles balançoires, barbecue ou de pneus de voiture.



Plusieurs options s'offrent à nous. Par exemple, vous pouvez les déposer aux deux éco-centres qui se situent à Saint-Hyacinthe et à Acton Vale. Le premier ouvrira ses portes le 15 avril tandis que celui d'Acton Vale ouvrira le 16 avril. Plusieurs informations pertinentes sont sur le site internet du RIAM incluant les dates de collectes des gros rebuts.

Rappelons certains éléments réglementaires de la municipalité :

- Les abris d'auto incluant la structure métallique doivent être enlevés au plus tard le 30 avril.
- Il est interdit de déposer ou laisser s'accumuler sur un terrain privé des débris de construction, de la ferraille, véhicule routier hors d'état de fonctionnement, amoncellement de terre ou de pierre, etc.

Un terrain en ordre améliore la qualité visuelle de nos citoyens et citoyennes et laisse voir aux touristes la beauté de Saint-Jude. Un effort est demandé à tous.

Profitez des chauds rayons de soleil en étant à l'extérieur et préparez-vous à tirer avantage d'un terrain joli et agréable.

La Massothérapie
Véronique Corbeil
Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique et détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats-cadeaux disponibles

Massothérapeute spécialisée
450 792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com



TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com

Service de garde
Les P'tits Loups

Hélène Levasseur, prop.
1245 route de michaenville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca
450 210-3187



Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire
450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0



Tu crées des produits uniques issus de l'art, de l'artisanat ou des produits de soins de beauté et de bien-être?

Tu souhaites faire découvrir ton travail aux citoyens de Saint-Barnabé-Sud?

Le comité des loisirs est à la recherche d'artistes et artisans pour le



Salon des artisans 11 juin 2022!

Pour signifier ton intérêt ou pour proposer quelqu'un :
loisirs@saintbarnabesud.ca
450-792-3030




Date limite d'inscription :
11 mai 2022




NETTOYAGE
S. Blais inc.
COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL
450-278-1325
1524, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

St-Hyacinthe 450 278-4636 Rive-Sud 514 444-4636
LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!
Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com
Commercial - Résidentiel


Gina Putorti
Courtier immobilier résidentiel
819.695.3705
gputorti@propiodirect.com


Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial!

Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR1
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450 792-2160




- SOCCER 2022 -

**Assistants et entraîneurs recherchés
pour les catégories suivantes :**
U6, U8 et U10

Formation incluse
Cartable d'exercices
Implication d'une heure par semaine
Compensation financière

**IMPLIQUEZ-VOUS !
SANS ENTRAÎNEUR ET ASSISTANTS, LA SAISON SERA
ANNULÉE !**

Contactez-nous pour manifester votre intérêt
Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs
450 792-3855, poste 3
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



**Arbitres recherchés pour la
saison de soccer 2022**

Personnes âgés de 13 ans et plus
Salaire concurrentiel
Formation gratuite
Uniforme et matériel de travail inclus

Pour signifier votre intérêt :
Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs
450 792-3855, poste 3
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

*Une Rochvilloise
impliquée
dans notre
municipalité*



Céline Proulx
Courtier immobilier résidentiel

514.515.2159

cproulx@propridirect.com
www.propridirect.com



**Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
Services Informatique**

450 792-3391
1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
services-emi@live.ca



Entreprise
S.Gaudette



RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

sur le site internet de la Bibliothèque au :
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

RÉSERVEZ VOS LIVRES PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE

AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK: **BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE**

Vous pouvez nous y contacter pour réserver, ou faire vos demandes spéciales



Nos auteurs québécois ou canadiens :

- **Les soigneuses v.1** (Nicole Villeneuve)
- **Un c'est bien, mais deux c'est mieux v.1** (Dana Blue)
- **Promets-moi le bonheur v.1** (Sandra Verilli)
- **Au-delà des convenances** (Suzanne Roy)
- **Fanette la suite, deuxième partie** (Suzanne Aubry)
- **Le deuxième verre** (François Gravel)
- **Rita enquête** (Claude Champagne)

- **Les lianes de l'amour** (Ghislain Taschereau)
- **Alzheimer; compréhension, solutions et accompagnement** (Priska Poirier)
- **Au pays du désespoir tranquille** (Marie-Pierre Duval)
- **Le dragon de Saint-Hyacinthe** (Pierre Breton)



Et les autres titres disponibles...

- **Bella ciao** (Raffaella Romagnolo)
- **La villa aux étoffes v.4** (Anne Jacobs)
- **Lara v.2** (Marie-Bernadette Dupuy)
- **Noces sanglantes** (James Patterson)
- **La rivière des disparues** (Liz Moore)

- **Mille secrets mille dangers** (Alain Farah)
- **L'épouvantail; une enquête de Jack McEvoy** (Michael Connelly)
- **Chronique des Bridgerton v.6** (Julia Quinn)
- **Le mystère Soline v.2** (Marie-Bernadette Dupuy)

Jeunes lecteurs

- **Les mythics v.9**
- **Zoélie l'allumette v.2**
- **Il est encore temps**
- **Journal d'un dégonflé v.16**
- **Boule et Bill v.28**

Enfants

- **Es-tu là... petit lapin ?**
- **En bonne santé**
- **La voiture de course de George**
- **Qui est caché dans la ferme**
- **La PalPiquante aventure de Taco**



DVD : **Nulle trace** de Simon Lavoie | **Les pee-wee** de Eric Tessier | **Water man** de David Oyelowo
Le goût du risque de Pierre Hébert | **Les schtroumpfs; le village** de Kelly Asbury

FREINS
SILENCIEUX
SUSPENSION
ALIGNEMENT

GARAGE
REMY LAPIERRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1315, rue St-Édouard, St-Jude
450.792.2131

GLOBAL peintures
industrielles

Mario Bazin, président

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0 admin@globalpeintures.com

T 450 792.3844

Nouvelles de vos organismes



Viens rencontrer l'équipe d'intervenants/animateurs :

LILI-ROSE, CHARLY, ROSALIE, MATIS, ÉMILIE et SAM.

Consignes de la santé publique mises en place : masque et distanciation obligatoire.

Lundi	15 h à 18 h	Projet Apprendre
Mardi	Fermé	
Mercredi	Fermé	
Judi	15 h à 19 h	Projet Apprendre
Vendredi	15 h à 21 h	Libre
Samedi	13 h 30 à 21 h	Cuisine et atelier
Dimanche	13 h 30 à 17 h 30	Atelier, sortie et jeux

Apprendre, c'est trippant

est réalisé par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Service d'aide aux apprentissages scolaires par la découverte de soi

Viens maîtriser tes notions en t'amusant avec nous.

Lundi : 15 h à 18 h | Jeudi : 15 h à 19 h

La MDJ t'offre un espace tranquille pour faire tes devoirs et leçons. Des tuteurs formés par le CSSH sont là pour t'aider.

Pleins d'activités t'attendent !!!

450 250-2488, poste 4

POUR INFORMATION

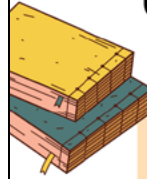
COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES

EN TOUT TEMPS DANS LA GROSSE BOÎTE NOIRE DEVANT LA TERRASSE AU PROFIT DE LA MDJ ET DE LA CIEC.



LA MAISON DES JEUNES DE ST-JUDE ORGANISE...

UNE JOURNÉE DU LIVRE!



QUAND: LE 30 AVRIL 2022
OÙ: 1426 RUE SAINT-PIERRE, SAINT-JUDE
L'ÉVÈNEMENT EST GRATUIT!

HORAIRE DE LA JOURNÉE!

13 :00 À 14 :00: ARRIVÉE DES PARTICIPANTS.

14 :00-14 :30 : PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE, DE NOUVEAUX LIVRES DE LA MDJ ET DES CONSIGNES

14 :30 À 15 :30-CHASSE AUX LIVRES (PRIX À REMPORTER).

15 :30 À 16 :00- PÉRIODE DE LECTURE LIBRE.

16 :00 À 17 :00- ATELIER DE BD ET COURSE AUX DICTIONNAIRES.

17 :00 À 18 :00- SOUPER OFFERT ET PÉRIODE LIBRE

18 :00 À 18 :45 : RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

18 :45 À 20 :00- FILM (ISSU D'UN LIVRE) ET COCHONNERIES!



20:30 À 21:00: DÉPART DES PARTICIPANTS.



DES PRIX DE PRÉSENCE SERONT TIRÉS À LA FIN DE LA JOURNÉE!



JOCELYN BACHAND

COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

C. 450 501-9589
B. 450 771-7707

jocelynbachand@remax-quebec.com
www.jocelynbachand.com
remax-quebec.com



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc
J0H 1K0

Tél.: 450 787-3133
Télec.: 450 787-2765
marchambault@notarius.net

Nouvelles de vos organismes

Le bénévolat



En avril, le bénévolat est à l'honneur avec la tenue de la Semaine de l'action bénévole. Cette année, le thème de cette semaine est « Bénévolat change la vie! ».

Faire du bénévolat pour une cause qui vous tient à cœur peut vous apporter un sentiment du devoir accompli et vous permettre d'avoir un impact positif dans la communauté. Que ce soit en œuvrant dans une bibliothèque municipale ou sur le conseil d'administration d'une institution financière, les bénévoles développent des compétences et acquièrent de nouvelles connaissances. Cela leur permet également d'enrichir leur réseau social en rencontrant des personnes qui ont souvent les mêmes intérêts et valeurs.

Faire du bénévolat auprès de personnes handicapées, lors d'une compétition sportive ou en préparant une pièce de théâtre, peut exercer une réelle influence sur le parcours scolaire et professionnel d'un individu. Ces activités peuvent constituer un tremplin vers un poste convoité ou un atout pour être admis à une formation qui exige de l'expérience dans un domaine spécifique. Cela permet également de consolider un choix professionnel en expérimentant les tâches d'un métier ou d'une profession, et d'en fréquenter régulièrement le milieu.

Le bénévolat est pour les personnes de tous âges. Plus un jeune expérimente des situations réelles et explore de façon concrète des domaines différents, plus il apprendra à connaître ses intérêts, ses forces et ses aptitudes. Il développera des compétences qui pourront être transposées en emploi ou à l'école.

Si vous ou un membre de votre famille souhaitez explorer vos intérêts à cet égard, et découvrir différentes opportunités pouvant mener à un choix de carrière, vous êtes invités à rencontrer une conseillère en information scolaire et professionnelle du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Ce service est gratuit et offert directement au bureau municipal de votre village. N'hésitez pas à venir nous rencontrer!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
450 773-8401 poste 6731

Audrey Gatineau Pro



Club FADOQ Saint-Jude Richelieu-Yamaska

fadoq

*Le conseil Fadoq
Saint-Jude,
vous souhaite
Joyeuses Pâques!*



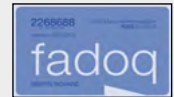
Pour les 50 ans et plus

Renouvellement des cartes de membre **FADOQ Saint-Jude M056**. Pour ceux et celles dont les cartes de membre du club FADOQ viennent à échéance, ce sont actuellement les employés de la FADOQ provinciaux qui vont effectuer les renouvellements par la poste.

Vous pouvez toujours nous joindre :

Tél.: 450 250-2485, poste 294

Courriel: info@fadoqstjude.com



En tout temps; obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude.

1 AN: 25 \$

2 ANS: 45 \$

Nous vous remercions de continuer à vous inscrire comme membres FADOQ Saint-Jude M056, c'est grâce à vous que nous pouvons continuer à poursuivre notre mission.

Le conseil Fadoq Saint-Jude.

PROFITER des avantages:

- La revue **VIRAGE**: Qui est publiée quatre fois par année. Que vous recevrez à la maison.
- **Intact Assurance**: Auto, habitation, entreprise.
- **Rabais**: Vous promet des économies et avantages aux quatre coins du Québec

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0
Tél.: 450 250-2485 • Courriel: info@fadoqstjude.com

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale
Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage
Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.

QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : **450 792-3891**

Nouvelles de vos organismes

A.F.E.A.S. SAINT-JUDE

JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE – 5 avril 2022

Dès sa fondation, l'Afeas a pris ce dossier de front en s'attaquant à des injustices flagrantes. En 1968, elle présentait un mémoire à la Commission Bird pour dénoncer le travail invisible des femmes comme facteur de dépendance et de pauvreté. En 1974, l'Afeas faisait une recherche sur le statut légal et financier des femmes collaboratrices du mari dans une entreprise à but lucratif, laquelle recherche mettait en lumière l'injustice vécue par ces femmes qui cumulaient le travail à l'entreprise familiale et le travail de mère de famille et de ménagère, sans recevoir ni reconnaissance ni salaire. En 1980, Jacques Parizeau, alors ministre des Finances, leur a octroyé le droit d'être traitées comme tous les autres employés. Malgré ces avancées, en 2015, les femmes agricultrices québécoises effectuaient l'équivalent de 108 millions de dollars en travail non rémunéré chaque année. Et oui, il reste du travail à faire! D'ailleurs, cette statistique ne concerne qu'un pan des collaboratrices. Qu'en est-il des groupes marginalisés, dont l'accès aux différents services est limité, ou qui connaissent mal leurs droits. C'est notamment le cas pour un bon nombre de femmes immigrantes ou en situation de précarité.

COMMENT PRENDRE LES SUPPLÉMENTS DE CALCIUM ?

- Prenez-les en mangeant. Cela réduira les risques d'effets secondaires digestifs comme les maux d'estomac. De plus, le calcium est mieux absorbé lorsqu'il est pris avec des aliments.
- Prenez-les avec un grand verre d'eau.
- Espacez la prise de comprimés si vous devez en prendre plusieurs par jour, car le corps ne peut absorber plus de 500 mg à la fois. Par exemple, si vous avez deux comprimés à prendre par jour, prenez un comprimé en déjeunant et l'autre en souper.
- Demandez à votre pharmacien si la prise de calcium peut interagir avec les médicaments que vous prenez déjà. Il se peut qu'il vous conseille de ne pas les prendre en même temps que certains médicaments.

<https://www.brunet.cal.sante/conseils-sante/apport-en-calcium/>

Dans la Grèce antique, le fait de lancer une pomme à une dame, équivalait traditionnellement à une demande en mariage, et si la dame l'attrapait, elle signifiait son acceptation.

JOUR DE LA TERRE – 22 avril 2022

Cet évènement a été célébré pour la première fois le 22 avril 1970. Le Jour de la Terre est aujourd'hui reconnu comme l'évènement environnemental populaire le plus important au monde. Le fondateur de cet évènement est le sénateur américain Gaylord Nelson.

Le Jour de la Terre souhaite ainsi sensibiliser les canadiens à l'urgence d'agir pour l'environnement et les inciter à poser des actions concrètes pour prendre soin de la planète au quotidien.

En tant que consommatrices, consommateurs, nous avons une part de responsabilité dans cette pollution massive. La bonne nouvelle est que nous avons aussi accès à une panoplie d'alternatives pour la réduire.

Tout au long du cycle de vie de toute chose que nous consommons, d'énormes quantités de résidus sont produites. Comme nous savons que consommation rime inévitablement avec résidus, il faut s'attaquer à ce problème pour réduire nos déchets. Avant d'acheter un produit, posons-nous la fameuse question : en ai-je vraiment besoin ?

- Privilégions la réparation, la location, l'emprunt ou l'échange de service.
- Découvrons les friperies et magasins de seconde main.
- Optons pour les épiceries zéro déchet en apportant nos propres contenants.
- Rendez-vous dans un écocentre en consultant le site de votre municipalité.

Les 5 R

Réduire la consommation de biens: « En ai-je vraiment besoin ? » Redonner nos vêtements, meubles, accessoires en bon état. Réutiliser tout ce qui peut avoir une deuxième vie. Recycler tout ce qui peut l'être. Refuser tous les produits à usage unique.

PRENONS SOIN DE LA PLANÈTE !

J'aurais aimé... que tant de choses
se passent autrement,
mais on ne peut pas tout
choisir dans la vie.
Le seul choix, c'est d'aller de l'avant
et de ne jamais abandonner



Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450 779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Pour une qualité de vie, la coop pour tous, pour vrai!

"Aux p'tits soins"

aux p'tits soins
Coopérative de solidarité
Entreprises d'économie sociale en aide à domicile

4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : 450 771-0605
info@coopauxp'titssoins.com
www.coopauxp'titssoins.com

Nouvelles de vos organismes

La MRC des Maskoutains offre deux types de services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire

Le transport adapté

Le transport adapté est un service de transport collectif de porte-à-porte, dédié aux personnes ayant des limitations.

Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu. Le traitement du dossier est gratuit et les usagers paient uniquement les frais relatifs à l'utilisation du service.

Le transport collectif régional

Le transport collectif régional est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport et qui n'ont pas accès au transport en commun offert par la Ville de Saint-Hyacinthe.

La MRC peut également utiliser les places disponibles en transport scolaire pour les utilisateurs du transport collectif régional. Des frais de passage sont applicables selon la zone d'utilisation.



Horaire de service du transport de la MRC des Maskoutains :

Lundi au vendredi : 5 h 15 à 00 h 30
Samedi : 8 h à minuit
Dimanche : 8 h à 22 h

Pour information :

Téléphone : 450 774-3170, option 1
Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca



Tapis • Prélart
Céramique • Vinyle
Plancher bois
Plancher chauffant



Détaillant:
*Flextherm
Schluter*

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

☎ 450 792-2007 | 742, Saint-Édouard
FAX: 450 792-2443 | Saint-Jude, QC
info@couvreplanchersalainmorin.ca | JOH 1PO



Le Chevignon
CENTRE ÉQUESTRE
450-230-1994
- Karelle Naud -

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM f

Accès pharma
chez Walmart



Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire
➤ Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca



PAVILLON
Service traiteur

Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN

Lorraine Bousquet
450 792.3011
1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
JOH 1PO

pavillon.traiteur@outlook.com
pavillonlerable.com

Nouvelles de vos organismes

La saison des sucres : une force dans la MRC



Globalement, on retrouve de nouvelles érablières dans 14 des 17 municipalités de la MRC. En haut de cette liste, se retrouvent les localités de Saint-Pie, avec huit producteurs et Saint-Valérien, avec sept.

En plus de ces nouveaux producteurs, 24 acériculteurs de la région, qui avaient déjà du contingent des PPAQ, ont reçu le feu vert pour ajouter près de 40 000 entailles supplémentaires.

La nouvelle saison des sucres s'annonce donc très intéressante pour l'économie maskoutaine. Espérons que Dame Nature fera preuve de générosité et qu'elle offrira une bonne coulée. Les consommateurs sont invités à se rendre directement

Avec le retour du printemps, c'est la traditionnelle saison des sucres qui revient.

ment dans les cabanes à sucre pour aller se procurer du bon sirop cuvée 2022.

En décembre dernier, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont émis plus de sept millions de nouvelles entailles à la grandeur de la province.

Parmi les nouveaux élus qui produiront du sirop ce printemps, on compte plus de 211 nouveaux producteurs en Montérégie.

Du lot, 20 % de ces heureux récipiendaires sont localisés dans la MRC Les Maskoutains, faisant de la région maskoutaine la plus importante en Montérégie.

Ce sont donc plus d'une quarantaine de propriétaires d'érablières qui s'activeront ce printemps dans la région avec près de 100 000 entailles pour produire du délicieux sirop.



Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances



automobile



habitation



entreprises



agricoles



cautionnement

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41, rue du Boisé, St-Louis, JOG 1K0

Milissa Beaumier : 450 788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



Depuis déjà 22 ans, la SPAD est en activité afin de fournir à la population un service éthique et professionnel pour le contrôle animalier. Nos ressources d'expériences sont en mesure de répondre aux besoins de la population depuis plus de deux décennies.



**Service de cueillette
d'animaux errants**



**Service d'adoption
avec garantie de santé**



**Service de cueillette
d'animaux morts**



**Application des lois
et des règlements**

- Réglementation municipale
- Loi sur l'encadrement des chiens
- Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal



**Vente de licences
& recensement animalier**

Contactez-nous !

1605, rue Janelle
Drummondville
QC J2C 5S5

Tél. 819 472-5700
Télec. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700
Courriel info@spad.ca

Pour plus d'informations,
consultez notre site internet :

spad.ca



Nouvelles de vos organismes

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,75 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous!

N'hésitez pas à nous contacter: 450 773-4966 poste 35
Pour informations: Robert Perreault: 450 792-2270

La parole est à vous

Cette section de votre journal est à vous! Nous voulons vous entendre!

Que ce soit en dessins, en poème, un mot croisé, un cherche et trouve, un conte, etc... Votre imagination est la limite! Faites-nous parvenir au bureau municipal votre œuvre et nous la publierons ici dans VOTRE section!

Chaque mois, selon ce que nous recevons, nous publierons l'article du citoyen!

Église Saint-Charles-sur-Richelieu

Spectacle-bénéfice de Ludovick Bourgeois le samedi 14 mai à 20 h

à l'église Saint-Charles-sur-Richelieu
située au 405, chemin des Patriotes

Dans une formule plus intimiste, Ludovick sera accompagné d'un guitariste. Venez découvrir ses plus grands succès et ses nouvelles chansons aux sonorités résolument pop. Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

Billets en vente au coût de 40 \$
au 438 397-3466, 450 584-2632

ou au Dépanneur Marché de la Traverse: 450 584 2642.



ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

450 792-2447

ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM
WWW.BRYANJACQUES.COM

Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBO: 5686-0406-01



LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois

SYLVAIN Girard
1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)



JOËLLE LALLIER
acupuncteur

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

Poursuite de la réflexion sur l'encyclique « Laudato si »

Chapitre 2 : L'Évangile de la création (suite)

62. Pourquoi inclure dans ce texte, adressé à toutes les personnes de bonne volonté, un chapitre qui fait référence à des convictions de foi? Je n'ignore pas que certains rejettent avec force l'idée d'un Créateur.

3 – Le mystère de l'univers :

76. Pour la tradition judéo-chrétienne, dire "création", c'est signifier plus que "nature", parce qu'il y a un rapport avec un projet de l'amour de Dieu dans lequel chaque créature a une valeur et une signification. La nature s'entend d'habitude comme un système qui s'analyse, se comprend et se gère, mais la création peut seulement être comprise comme un don qui surgit de la main ouverte du Père de tous, comme une réalité illuminée par l'amour qui nous appelle à une communion universelle.

78. Si nous reconnaissons la valeur et la fragilité de la nature, et en même temps les capacités que le Créateur nous a octroyées, cela nous permet d'en finir aujourd'hui avec le mythe moderne du progrès matériel sans limite. Un monde fragile, avec un être humain à qui Dieu en confie le soin, interpelle notre intelligence pour reconnaître comment nous devrions orienter, cultiver et limiter notre pouvoir.

79. La liberté humaine peut offrir son apport intelligent à une évolution positive, mais elle peut aussi être à l'origine de nouveaux maux, de nouvelles causes de souffrance et de vrais reculs. Cela donne lieu à la passionnante et dramatique histoire humaine, capable de se convertir en un déploiement de libération, de croissance, de salut et d'amour, ou en un chemin de décadence et de destruction mutuelle. Voilà pourquoi l'action de l'Église de rappeler le devoir de prendre soin de la nature, mais en même temps et surtout protéger l'homme de sa propre destruction.

82. La vision qui consolide l'arbitraire du plus fort a favorisé d'immenses inégalités, injustices et violences pour la plus grande partie de l'humanité, parce que les ressources finissent par appartenir au

premier qui arrive ou qui a plus de pouvoir : le gagnant emporte tout. L'idéal d'harmonie, de justice, de fraternité et de paix que propose Jésus est aux antipodes d'un pareil modèle, et il l'exprimait ainsi avec respect aux pouvoirs de son époque : « Les chefs des nations dominant sur elles en maîtres, et les grands leur font sentir leur pouvoir. Il n'en doit pas être ainsi parmi vous : au contraire, celui qui voudra devenir grand parmi vous sera votre serviteur ».

4 - Le message de chaque créature dans l'harmonie de toute la création :

84. Quand nous insistons pour dire que l'être humain est image de Dieu, cela ne doit pas nous porter à oublier que chaque créature a une fonction et qu'aucune n'est superflue. Tout l'univers matériel est un langage de l'amour de Dieu, de sa tendresse démesurée envers nous. Le sol, l'eau, les montagnes, tout est caresse de Dieu.

85. Dieu a écrit un beau livre « dont les lettres sont représentées par la multitude des créatures présentes dans l'univers ». Cette contemplation de la création nous permet de découvrir à travers chaque chose un enseignement que Dieu veut nous transmettre, parce que « pour le croyant contempler la création c'est aussi écouter un message, entendre une voix paradoxale et silencieuse ».

86. C'est pourquoi nous avons besoin de saisir la variété des choses dans leurs relations multiples. Par conséquent, on comprend mieux l'importance et le sens de n'importe quelle créature si on la contemple dans l'ensemble du projet de Dieu. Le Catéchisme nous enseigne que « L'interdépendance des créatures est voulue par Dieu ».

88. Les Évêques du Brésil ont souligné que toute la nature, en plus de manifester Dieu, est un lieu de sa présence. En toute créature habite son Esprit vivifiant qui nous appelle à une relation avec lui. La découverte de cette présence stimule en nous le développement des « vertus écologiques ».

Robert Perreault



Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
Gestion de capital Assante ltée
1200 Daniel-Johnson Ouest
4^e étage, Bureau 4000
St-Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744
olheureux@assante.com



PME Comptabilité Plus

Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des paies et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

957, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc, J0H 1P0
Téléphone et télécopieur **450-792-3922**
Courriel : pmecomptabiliteplus@hotmail.com



Pascal Roy-Laplante, ouvrier Agricole

3 ans d'expérience dans le domaine



**Traite
Clippage**

824 Rang Prescott, St-Louis J0G 1K0
Cell : 450-518-1201 courriel : proyl@hotmail.com



**PLOMBERIE
PROJESS** Inc.

T: 450 792-2272

F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBQ 5633-4394-01

ESPACE DISPONIBLE!

**Contactez Myriam Fournier
au bureau municipal**

450 792-3855 poste 8001

ÉVÉNEMENT ÉQUESTRE UNIQUE AU QUÉBEC!

14 & 15 MAI 2022 DÈS 10H

GRATUIT AUX SPECTATEURS
933 Rang Salvail Sud, St-Jude, Qc, J0H 1P0

QUEUES DE CASTOR
PÂTISSERIES
P. LAPOSTOLLE & F. LACROIX

POUTINE & QUEUES DE CASTOR SUR PLACE, LE SAMEDI!

R
RANCHER'S WIFE CLOSET

RESTAURANT ENTRE AMIES

Spécialité: Poulet roti
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

1384, de Michaudville, St-Jude, Québec J0H 1P0
Tél.: 450 792-3736

EQUITRACT ROY

pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equittractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES

Changez pour Cooptel... **en un claquement de doigts!**

Un changement de services facile
où l'on s'occupe de tout...
et vous conservez votre
numéro de téléphone!



COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

Cooptel  Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Publication

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 1^{er} de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Myriam Fournier au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois*.

Téléphone: 450 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

Nouveaux bébés

Par sa politique familiale, le conseil municipal désire souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. Ainsi, Céline Proulx, vice-présidente du comité des loisirs, se rendra chez les nouveaux parents afin de remettre un panier cadeau au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450 792-3855 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude puisque ce n'est pas une information que nous possédons.



Location de salle

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? Saviez-vous que vous pouvez louer des locaux du centre communautaire ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire.

Cependant, les locaux sont **prioritaire-ment** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude.



Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450 792-3855 poste 3 pour réserver et de signer un contrat de location.

À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 PERSONNES
Salle Roger-Roy	
- sans musique, sans danse	150\$
- avec musique, sans danse	170\$
- avec musique, avec danse	190\$
Cuisinette seulement	45\$
Salle des patineurs	85\$
Non-résidents	+60\$

Calendrier | Avril-Mai 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi - 19 h à 20 h Mercredi - 13 h 30 à 17 h Mercredi - 19 h à 20 h					
17 Messe dominicale 10 h 30	18 Bureau municipal FERME	19 Déchets	20 Déchets	21 Organique	22 Bureau municipal FERME	23 Chasse aux cocos 10 h 30
24 Café du maire - 10 h	25 Bureau municipal FERME	26 Yoga - 19 h	27 Recyclage	28 Organique Cardio-Muscu - 19 h	29 Cardio-Muscu - 19 h Limite de versement des taxes municipales	30
1 Café du maire - 10 h	2 Séance du conseil	3 Déchets	4 Déchets	5 Organique	6	7
8 Café du maire - 10 h <i>Fête des mères</i>	9	10 Recyclage	11 Recyclage	12 Organique	13	14